

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT: DÉGRAISSEUR A-16-3

DATE: 9 mars 2010

SUPPLIER: Produits Chimiques Melrose Ltée
2323-46ième ave.
Lachine, QC
CANADA H8T 3C9
Tél: +1 (514) 631-2998
Fax: +1 (514) 631-2997
E-mail: prodsafe@melrosechem.com

USAGE DU PRODUIT: Dégraisseur

II. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit selon la Directive 1999/45/CE: Xi, irritant

Hasards pour l'homme: Irritant pour la peau et les yeux.

Hasards pour l'environnement: Ne s'applique pas.

III. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Identité Chimique:	Index #	EINECS N°	CAS N°	% Conc.	Toxicité
2-Butoxyéthanol	603-014-00-0	203-905-0	111-76-2	1 - 5	Xn; R20/21/22, 36/38
Dodécylbenzènesulfonate de sodium		246-680-4	25155-30-0	1 - 5	
Métasilicate de disodium	014-010-00-8	229-912-9	6834-92-0	1 - 5	C; R34, 37

Ingrédients selon la Directive 2004/648/EC

Tensio-actifs anioniques	<5%
Tensio-actifs nonioniques	<5%
Savon	<5%
Phosphates	<5%
EDTA	<5%

IV. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact cutané: Laver la partie atteinte à l'eau et au savon et rincer bien.

Contact oculaire: Rincer avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste obtenir des soins médicaux.

Inhalation: Ne s'applique pas.

Ingestion: Si la victime est consciente, lui donner deux verres d'eau à boire. Appeler un médecin. Ne rien donner oralement à une personne inconsciente.

V. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Conditions d'inflammabilité: Ininflammable

Moyens d'extinction: Ne s'applique pas.

Produits combustibles hasardeux: Ne s'applique pas.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion: Aucun

VI. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement: Petites quantités - rincer à l'eau. Grandes quantités - contenir le déversement et placer dans un contenant à déchets. Absorber le reste du produit à l'aide de sol ou sable et jeter avec les déchets solides. Rincer le lieu de déversement à l'eau.

Équipement de protection individuelle à utiliser: Gants protecteurs et lunettes de sûreté.

VII. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Équipement et procédés de manutention: Ne s'applique pas.

Exigences de entreposage: Ne s'applique pas.

VIII. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appareil respiratoire: Ne s'applique pas.

Gants protecteurs: Nitril ou néoprene.

Protection oculaire: Lunette de sûreté.

Équipement de protection additionnel: Ne s'applique pas.

Ventilation: Ventilation adéquate nécessaire pour les opérations de vaporisation.

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair et méthode: >93.3°C (C.O.C.)
Limites (% dans l'air): **INFÉRIEURE:** Non disponible **SUPÉRIEURE:** Non disponible
Temp. d'auto-ignition: Ne s'applique pas.
État physique: Liquide **Densité de vapeur:** Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol-eau: Non disponible.
Odeur: Doux **Point d'ébullition:** 105°C
Poids Spécifique: 1.08 **Point de congélation:** -11°C
Tension de vapeur: Non disponible. **pH:** 12.2 - 12.4
Taux d'évaporation: Non disponible. **Couleur:** Bleu
Solubilité dans l'eau: Complèt **Seuil d'odeur:** Non disponible.

X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable sous conditions normales. Une polymérisation hasardeuse ne se produira pas.
Substances Incompatibles: Éviter les agents oxydants et réducteurs forts.
Conditions de Réactivité: Éviter la contamination avec des substances réactives.
Produits de Décomposition Dangereux: Aucun

XI. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Éclaboussures sur la peau et dans les yeux.
Limites d'exposition: LD₅₀ (calculé) 3150 mg/kg
Effets de l'exposition à court et à long termes: Irritant pour la peau et les yeux.
Irritabilité: Non
Sensibilisation cutanée et respiratoire: Non
Cancerogénicité: Non disponible
Effets toxiques sur la reproduction: Non disponible
Teratogénicité: Non disponible
Mutagenicité: Non disponible
Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

XII. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité environnementale: Les agents de surface contenu dans ce produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents. (Directive 2004/648/CE)

XIII. CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

Pour la substance: Numéro de la clé de déchets CE:
20 01 30. (Détergent contenant aucune substance dangereuse).
Pour les emballages: Numéro de la clé de déchets CE:
15 01 02 (emballage en matière plastique). Peut être recyclé.

XIV. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

TRANSPORT ROUTIER ET FERROVIAIRE ADR/RID:

ADR/RID Classe:	Ne s'applique pas.
Numéro Kemler:	Ne s'applique pas.
Numéro NU:	Ne s'applique pas.
Groupe d'emballage:	Ne s'applique pas.
Étiquette:	Ne s'applique pas.
Libellé:	Ne s'applique pas.

TRANSPORT PAR NAVIRE DE MER IMDG:

IMDG Classe:	Ne s'applique pas.
Numéro NU:	Ne s'applique pas.
Groupe d'emballage:	Ne s'applique pas.
Numéro EMS:	Ne s'applique pas.
Étiquette:	Ne s'applique pas.
Polluant marine:	Non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Selon 1907/2006/EC, Article 31, Annex II. (REACH)

Page # 3 de 3

NU libellé: Ne s'applique pas.

TRANSPORT AÉRIEN ICAO-TI et IATA-DGR:

ICAO/IATA Classe: Ne s'applique pas.
Numéro NU: Ne s'applique pas.
Groupe d'emballage: Ne s'applique pas.
Étiquette: Ne s'applique pas.
NU libellé: Ne s'applique pas.

XV. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaire: Tous les ingrédients de ce produit sont sur l'inventaire du TSCA (E.U.), LCPA (Canada), EINICS (CE), La Chine, TCCL (Corée, KECI), RA6969 (Philippines PICCS), NICNAS (Australie, AICS), IEC (Japon).

Classification SIMDUT: Classe D, div 2b



Symbole de danger: Xi, irritant



Phrases de risque: 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Conseils de prudence: 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

XVI. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le RPC du Canada et la Fiche de données de sécurité contient toute l'information exigée par le RPC du Canada.

Étiquetage et fiche de données de sécurité selon les Directives 1907/2006 (REACH) et la législation nationale.

Les phrases de risque des ingrédients du paragraphe III:

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

37 Irritant pour les voies respiratoires.

Remplace: F.D.S. datée: 9 mars 2007

Version: 9

Changement apportés à la F.D.S. dans cette révision: Rubriques 1, 2, 3, 8, 15, 16

[English](#)

[Bahasa Indonesia](#)

[Español](#)

[Nederlands](#)

[Bahasa Malayu](#)

[Deutsch](#)